



Syndicat de Bassin de l'Elorn

INSPECTION SUBAQUATIQUE DU BARRAGE DU DRENNEC APRES DESENVASAGE PREALABLE

**MARCHE PASSE SELON LA PROCEDURE ADAPTEE, CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DES
ARTICLES 28 ET 40 DU CODE DES MARCHES PUBLICS**

ACTE D'ENGAGEMENT

Syndicat de l'Elorn / février 2016

Maître d'Ouvrage : SYNDICAT DE BASSIN DE L'ELORN

Objet du marché :

Le présent marché est passé en vertu des articles 28 et 40 du Code des marchés publics.

Personne responsable du marché :

Monsieur le Président
Syndicat de l'Elorn
Ecopôle - 29460 DAOULAS

Ordonnateur :

Monsieur le Président du Syndicat de l'Elorn

Comptable assignataire

Monsieur le Trésorier principal de Landerneau

Date de notification le :

Copie certifiée conforme à l'original, délivrée en exemplaire unique pour être remis à l'établissement public de crédit en cas de cession ou nantissement dans les conditions de l'article 106 du code des marchés publics.

Date :

Signature :

Article 1 : Contractant

Je, soussigné

agissant en qualité de :

- agissant pour mon propre compte
- agissant pour le compte de la société.....
Immatriculé INSEE
- n° SIRET :

- agissant en tant que mandataire
 - du groupement solidaire
 - du groupement conjoint pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature du

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses techniques particulières et des éléments mentionnés dans le présent acte d'engagement,

Et après avoir rempli les obligations prévues aux articles 43 à 47 du Codes des marchés publics,

M'engage ou engage le groupement dont je suis mandataire, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations aux conditions ci-après qui constituent mon offre ;

M'engage ou engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement (rayer les mentions inutiles) exprimée en Euros ;

Affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que la Société pour laquelle j'interviens ou que toutes les personnes physiques ou morales pour lesquelles nous intervenons (rayer la mention inutile) est (sont) titulaire(s) d'une police d'assurance garantissant les responsabilités qu'elle(s) encour(en)t.

Compagnie :

Police :

Confirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés à l'article 5 ci-après répondent aux conditions ci-dessus rappelées et qu'ils sont également titulaires de polices d'assurances garantissant des responsabilités qu'ils encourent.

Compagnie :

Police :

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 60 jours à compter de la date de remise de l'offre fixée par le règlement de la consultation.

Article 2 : Pièces constitutives du marché

Les pièces constitutives du marché sont les suivantes, par ordre de priorité :

- **Pièces particulières :**

- le présent acte d'engagement, valant CCAP (Cahier des Clauses Administratives Particulières),
- le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

- **Pièces générales (non fournies) :**

Les documents applicables qui suivent sont ceux en vigueur à la date de signature par l'entreprise du présent marché :

- le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux marchés de travaux.

Ces pièces sont applicables pour tout ce qui n'est pas contraire aux clauses du présent marché.

Article 3 : Prix

Auscultation subaquatique du barrage du Drennec après dévasage préalable :

Le montant de la rémunération globale et forfaitaire pour chaque tranche s'élève à la somme de :

Interventions	Montant en Euros hors TVA	Montant TVA (20%)	Montant en Euros TTC	Montant en Euros TTC arrêté en toutes lettres
Désenvasage préalable des parements bétons par aspiration et rejet en galerie				
Inspection subaquatique visuelle et vidéo retransmise (parement amont, tulipe, galerie, entonnements béton et vannes)				
Découpe et repose des barreaux béton (selon besoin)				
TOTAL				

Actualisation des prix :

Sans objet

Article 4 : Délais d'exécution de la mission

Un ordre de service spécifique sera adressé au titulaire avant chaque intervention.

Le délai d'exécution global sera de deux mois maximum à partir de l'ordre de service de commencer les travaux. Les dates d'intervention seront décidées en commun entre le Syndicat et le prestataire en fonction des contraintes de milieu.

Article 5 : Sous-traitance

Il est envisagé de sous-traiter avec paiement direct les prestations suivantes et pour les montants figurant au tableau ci-après :

Nature de la prestation et cotraitant concerné	Montant de la prestation		Sous-traitant devant exécuter la prestation
	HT	TTC	

En conséquence, le montant maximal de la créance qui pourra être présenté en nantissement ou cédé par le titulaire est de :

Par le cotraitant :
.....

Article 6 : Paiement

➤ Compte à créditer

Les sommes dues en exécution du présent marché seront réglées en faisant porter le montant au crédit du (des) compte(s) suivant(s) :

Nom :

Etablissement bancaire :

Numéro :

➤ Modalités de paiement

Le versement sera effectué à réception du bilan ou du rapport d'auscultation.

Article 7 : Déclarations

L'entreprise soussignée, affirme, sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à ses torts exclusifs, ne pas tomber sous le coup des interdictions découlant des articles 43 et 44 du Code des Marchés Publics ou d'interdictions équivalentes prononcées dans un autre pays.

Elle certifie que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles R 324-4 du Code du Travail.

Les déclarations similaires des sous-traitants sont annexées au présent acte d'engagement ou seront fournies avec la demande de leur acceptation et agrément des conditions de paiement.

Fait en un seul original

A.....,

Le.....

Mention manuscrite « lu et approuvé »,

Signature du titulaire du marché :

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement,

La personne responsable du Marché :

A Daoulas, le